

# Bienvenue à ...

## Dr RABHI Alexandre

Médecin généraliste  
3 bis rue du Coteau  
37380 Monnaie  
02 47 56 10 44

Consultation sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 18h00

Le docteur Alexandre RABHI, diplômé de la faculté de médecine de Tours est installé depuis début septembre au sein de la maison de santé située au 3 bis rue du Coteau.

Après des remplacements sur Tours et son agglomération il a souhaité exercer la médecine générale à Monnaie. Il prend la suite du Dr ROBERT parti en retraite et accepte de nouveaux patients.

Le Dr RABHI réalise des consultations de médecine générale, pédiatrie et de suivi gynécologique.

## DELI FOOD

Restauration sur place et à emporter  
32 bis, rue Nationale  
37380 Monnaie  
02 47 24 69 28

Ouvert 6J/7 (fermé le lundi)

Mardi au samedi 11h30/14h et 18h/22h

Dimanche 18h/22h

Mohamed Wazni ingénieur informaticien de formation se reconvertit dans la restauration rapide après plus de 25 ans d'expérience dans le monde de la tech.

Marié avec 3 grands enfants, il décide à l'approche de la cinquantaine de quitter sa zone de confort professionnelle et de se lancer dans un nouveau challenge aussi excitant que passionnant.

Le contact avec ses clients est sa grande source de motivation !

## Dr VINCENT Antoine

Médecin généraliste  
3 bis rue du Coteau  
37380 Monnaie  
02 47 56 49 57

Consultation sur RDV

Lundi, Mardi matin, Mercredi, Jeudi matin, Vendredi

Le Dr VINCENT est diplômé de la Faculté de médecine de Tours. Il a débuté par une activité de médecin remplaçant, en Indre-et-Loire, pendant 5 ans.

Installé à Monnaie depuis septembre 2024 suite au départ du Dr ROBERT, il pratique une activité de médecine générale, de pédiatrie et de gynécologie.

## MTP

Taille de Pierre  
maçonnerie

342 rte de la Louriotterie  
37380 Monnaie  
06 41 70 49 52

Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
Eurlmtp37@hotmail.com

Domingos Moreira Gonçalves intervient pour tous travaux de restauration et création sur bâtiments anciens ou neufs.

Passionné par ce métier qu'il qualifie de technique et artistique, il exerce depuis 30 ans. Diplômé d'un CAP et d'un Brevet Professionnel en taille de pierre, il a effectué son Tour de France par le biais des Compagnons du Devoir, ce qui lui a permis d'acquérir différentes expériences telles que la marbrerie ou la restauration de monuments historiques.

Fort de ces années d'expérience et modénien depuis 20 ans, il a décidé de créer son entreprise à Monnaie.

## LE JARDIN DE LA MAISON ROUGE

Ferme maraîchère  
biologique  
La Maison Rouge  
37380 Monnaie

www.local.bio/le-jardin-de-la-maison-rouge  
Commandes en ligne

Retrait des paniers de légumes le lundi et le jeudi de 18h à 19h

Mathilde a créé sa ferme maraîchère bio à Monnaie, en 2022. Elle cultive une grande variété de légumes de saison, sous abri et en plein champ, sur une surface de 1200 m². Les cultures sont certifiées en Agriculture Biologique et toutes les étapes de la production sont entièrement manuelles, sans engin motorisé. Elle propose ses légumes à la ferme deux soirs par semaine ainsi qu'à l'AMAP de Reugny.

## Marjorie DROUAULT

Psychologue  
17bis, rue de Verdun  
06 99 61 21 51

Lundi matin et jeudi  
m.drouault@proton.me

Marjorie DROUAULT est psychologue, spécialisée pour les enfants et les adolescents. Elle est installée depuis début avril

Spécialiste du psychisme et du comportement, elle accompagne ses patients à mettre en mots leurs difficultés, et leur mal-être. Elle les conduit au développement et renforcement de leurs compétences psychosociales (compétences émotionnelles, estime de soi, confiance en soi etc) visant au mieux-être personnel et familial.

Elle accompagne aussi les parents dans la compréhension et la mise en place de techniques de gestion émotionnelle à la maison et au quotidien. La guidance parentale et le renforcement des compétences parentales étant également un axe de mieux-être familial.

# le MODÉNA

Rendez-vous périodique d'informations de la ville de Monnaie



N°51  
Avril  
2025



## agenda

### AVRIL

Vendredi 4	Séance de cinéma, "A Bicyclette"
Samedi 5	Carnaval - AAPEEM et Municipalité
Mardi 8	Séance de cinéma, "Paddington au Pérou"
Samedi 12	Bal du foot - US Monnaie Football
Dimanche 13	Séance 1.2.3. ciné ! "Petits Contes sous l'océan"
Vendredi 25	Séance de cinéma "Natacha presque Hôtesse de l'air"
Dimanche 27	Rando VTT - Randonneurs modéniens

### MAI

Jeudi 8	Commémoration armistice 1945
Samedi 10	Loto - Club de l'amitié
Dimanche 11	
Vendredi 16	Séance de cinéma
Samedi 17	Gala de danse - Premiers Pas Modéniens
Dimanche 18	Monnaie Rétro - Anim Monnaie
Dimanche 18	Séance 1.2.3. ciné ! "MacPat le Chat Chanteur"
Dimanche 18	Centenaire de la mort de l'Adjudant-chef Foiny
Dimanche 25	Vide grenier - Basket
Vendredi 30	Séance de cinéma

### JUIN

Samedi 7	Rencontres navales - RMCTEG
Dimanche 8	
Dimanche 8	Tournoi de l'amitié - Us Monnaie Football
Lundi 9	Tournoi U9 Garçons et U11 Filles US Monnaie Football
Vendredi 13	Séance de cinéma
Samedi 14	Festival Les Temps d'Art(s) - Municipalité
Dimanche 15	Festival des harmonies du Vouvrillon
Samedi 21	Fête de la musique - Art&Com et Municipalité
Vendredi 27	Séance de cinéma
Samedi 28	Théâtre spectacle - Atelier théâtre
Samedi 28	Fête des écoles

### JUILLET

Dimanche 13	Fête républicaine - Municipalité
Samedi 19	Cinéma plein air - Municipalité



Madame, Monsieur,  
Chères Modéniennes, chers Modéniens

Désolé pour les plus jeunes d'entre nous, mais la chanson de Léo Ferré, C'est l'Printemps, me revient en tête chaque année à pareille époque, et elle fait du bien au moral. D'autant qu'à l'heure où j'écris ces lignes, il fait un beau soleil. On en avait besoin de cette lumière après des mois et des mois de grisaille, de pluie, de vent, de sols détremés.

Sans parler de cette ambiance de plus en plus anxiogène depuis l'accession au pouvoir de Trump. Comme l'a bien dit le sénateur Malhuret à propos des Européens que nous sommes, soutenant le peuple ukrainien, « nous nous battions contre un dictateur, désormais nous nous battons contre un dictateur soutenu par un traitre. »

Nous n'avons pas le droit d'ignorer, pour nous-mêmes, nos enfants, nos petits-enfants, les périls qui nous guettent et nous devons nous préparer à les affronter. Mais il n'est ni nécessaire ni efficace de s'interdire de passer de bons moments, en famille, avec des amis, des voisins, des collègues. Et ce printemps qui pointe son nez nous y invite. Le temps des apéros dehors, des barbecues entre amis revient petit à petit. C'est aussi le retour du jardinage, de la tonte de la pelouse, de ces odeurs de la nature qui renaît.

Ce sera aussi l'occasion de nous retrouver pour quelques événements comme Monnaie Rétro et ses voitures anciennes place de l'Europe le dimanche 18 mai, le même jour où nous commémorerons le centenaire de la mort de l'adjudant-chef Foiny et de son mécanicien Foucher dont l'avion s'écrasa dans le bois des Belles Ruries. Suivront des réjouissances musicales sous la halle récréative avec des concerts le samedi 14 juin et le récital des Harmonies du Vouvrillon le lendemain, dans le cadre de notre rendez-vous annuel Les Temps d'Art. Et puis le samedi 21 juin, Art & Com nous réservera comme à l'accoutumée une superbe Fête de la Musique. Voila de quoi nous retrouver dans la joie et la bonne humeur !

Le printemps est aussi la période où votre Municipalité prépare le budget supplémentaire qui fixe le cadre définitif de la politique financière pour l'année. Elle le fait à la lumière du montant des rentrées fiscales et des dotations nationales, ces dernières malheureusement trop fluctuantes et incertaines, établies par les services de l'Administration. Elle en saura aussi un peu plus sur le niveau des subventions possibles pour ses projets d'investissements. Compte tenu du contexte budgétaire que notre pays connaît, il convient de faire preuve de prudence...

Même en ces temps inquiétants, rappelons-nous que le pire n'est jamais le plus probable, et profitons de la saison printanière et de sa légèreté.

Carpe diem !

Jacques LEMAIRE

### Le brûlage des déchets, y compris les déchets verts, est INTERDIT toute l'année sur l'ensemble du territoire de Monnaie.

Chaque foyer peut obtenir en mairie une carte d'accès à la déchetterie de Vernou-sur-Brenne, sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte d'immatriculation du véhicule.

Point de dépôt à Monnaie pour vos déchets verts, au Centre technique municipal : tous les samedis du 15 mars au 29 novembre 2025 de 13h30 à 18h00 (sauf les 19/04, 3/05 et 10/05, 7/06, 12/07, 16/08, 1<sup>er</sup> et 8/11).

Déchets acceptés : feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles de haies (max 18 cm de diamètre), résidus d'élagage et petits branchages.



L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable à la mairie, sur le site internet [www.ville-monnaie.fr](http://www.ville-monnaie.fr), sur le panneau d'affichage de la mairie ou directement en scannant ce QR Code.

Hôtel de ville  
Place Charles-de-Gaulle - 37380 Monnaie

[www.ville-monnaie.fr](http://www.ville-monnaie.fr)  
contact@ville-monnaie.fr

Le Modéna est conçu par la ville de Monnaie / reproduction interdite / conception : TechImage Photographies : Mairie de Monnaie, TechImage, Freepik / Imprimé sur papier PEFC 100% La garantie de la gestion des forêts - Tirage à 2200 exemplaires / Impression : IT imprimeur



## Expression de la liste minoritaire

La suppression de deux postes d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) dans notre école est une décision inquiétante qui risque d'avoir des conséquences lourdes pour les enfants ainsi que pour les enseignants.

Les ATSEM sont indispensables au bon fonctionnement des classes maternelles. Leur présence assure un accueil sécurisé et bienveillant, en particulier pour les plus petits qui ont besoin d'aides dans les gestes du quotidien (habillage, hygiène, repas...). Ils soutiennent et aident les enseignants dans les activités pédagogiques et veillent au bien-être des élèves.

Avec moins d'ATSEM, la charge de travail des enseignants augmentera, dégradant ainsi les conditions d'apprentissage et l'attention portée à chaque enfant. Cette suppression menace l'inclusion des enfants en difficulté ou en situation de handicap, qui bénéficient d'un suivi plus attentif de ces professionnels. Les ATSEM restants devront assumer un surcroît de travail au détriment de la qualité de leur accompagnement. N'oublions pas que les classes maternelles sont les premiers pas vers l'école primaire, il est donc primordial pour la suite de leur scolarité d'avoir les meilleurs moyens, de leur apprendre le maximum de bases. Un premier contact négatif avec l'école pourrait mettre ces enfants en difficulté dans la poursuite de leur scolarité...

Ne nous contentons pas de les remplacer par des personnes aucunement formées !

Pour être ATSEM, il faut être titulaire du CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance puis être ensuite reçu au concours (épreuve d'admission orale ainsi qu'QCM). C'est un véritable métier !

Un rappel important au sujet du PLUI : l'enquête publique unique se déroulera du lundi 28 avril 2025 à 14h00 au mercredi 28 mai 2025 à 17h00 inclus, soit pendant 31 jours consécutifs. Pour toute remarque ou observation une permanence où sera présent un membre de la commission d'enquête aura lieu à la mairie de Monnaie le mardi 29 avril de 14h00 à 17h00.

Vos élus de la minorité « Un Autre Regard Pour Monnaie » : Christine KOCH, Laurence MARI, Marie Christine POURADIER, Fabrice ALLAMELOU et Jorge MOREIRA.

# Infos mairie

## Service Urbanisme

Le service urbanisme vous reçoit sur rendez-vous :

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi matin de 9h à 12h

E-mail : smenard@ville-monnaie.fr

Tél. 02 47 56 19 33

## Service État Civil

Le service État Civil vous reçoit sur rendez-vous pour les dépôts de dossiers (mariage, PACS, changement de nom/prénom).

Lundi de 14h à 18h30

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 14h à 17h

E-mail : iaye@ville-monnaie.fr

Tél. 02 47 56 18 63

## L'espace France services

Une question sur vos démarches administratives ?

Les conseillers France services sont là pour vous accompagner, gratuitement.

Réponse à toutes vos questions administratives

Accompagnement dans la réalisation de vos démarches

Collaboration avec les organismes partenaires

Accès gratuit en libre-service à un espace numérique

Les partenaires nationaux sont les Finances publiques (DDFIP), les Allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CPAM), l'Assurance retraite (Carsat), l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), France travail, la Mutualité sociale agricole (MSA), Point-justice, France Rénov', le Chèque énergie, La Poste.

L'accompagnement peut, par exemple, concerner la déclaration de vos revenus, vos remboursements de soin, votre compte Ameli, votre dossier retraite, vos papiers d'identités, permis de conduire et certificat d'immatriculation...

C'est ainsi que sur les 12 derniers mois, les conseillers France services ont répondu à 1600 demandes, qui ont été résolues immédiatement à 93 %.

L'espace France services propose également des actions collectives, comme les ateliers sur le thème du compte Ameli qui se sont déroulés le 28 novembre 2024. N'hésitez pas à contacter France services pour vous renseigner !

L'espace France services vous accueille à Monnaie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, dans les locaux de l'accueil de la mairie et de la station d'enregistrement pour les cartes nationales d'identité et les passeports.



### Espace France services

Place Charles de Gaulle

37380 MONNAIE

02 47 56 48 36

E-mail : franceservices@ville-monnaie.fr

## Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)

Depuis le 5 février 2025, la Municipalité a rétabli le test du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP). Ce test a lieu chaque premier mercredi du mois à 12h.

Il s'agit d'un signal d'exercice d'une durée d'une minute et quarante et une secondes. Son objectif est de s'assurer du bon fonctionnement des sirènes et de familiariser la population avec ce dispositif de sécurité.

### Pourquoi ce test est-il important ?

En cas de danger réel (catastrophe naturelle, accident industriel, menace grave), le SAIP permet d'alerter rapidement la population. En habituant chacun à reconnaître ce signal, il renforce la préparation collective et la réactivité en situation d'urgence.

### Comment distinguer un test d'une véritable alerte ?

• Le test se compose d'un unique signal continu d'une minute et quarante et une secondes.

• Le signal national d'alerte, en cas de danger réel, est un son modulé, montant et descendant, en trois séquences d'une minute et quarante et une secondes, séparées par un silence de cinq secondes.

En cas d'alerte réelle, adoptez les bons réflexes : mettez-vous à l'abri, informez-vous via les médias et les canaux officiels et suivez les consignes des autorités.

### CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice		1 min 41	Tous les 1 <sup>er</sup> mercredis du mois
Signal d'alerte		1 min 41	Silence (5 sec.) 1 min 41
Signal de fin d'alerte		30 secondes	Silence (5 sec.) 1 min 41

## Interdiction du brûlage des déchets

Respecter ces règles permet de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

En application des arrêtés préfectoraux du 23 mai 2002 et du 1<sup>er</sup> juillet 2005, le brûlage des déchets, y compris des déchets verts des jardins des particuliers, est interdit toute l'année.

Cette interdiction vise à limiter la pollution et à protéger la santé publique. En effet, la combustion des déchets verts à l'air libre libère des substances polluantes, néfastes pour l'environnement et toxiques pour l'homme.

Pour en savoir plus sur les alternatives et les bonnes pratiques, consultez le site de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (A.D.E.M.E.).



## Réglementation des activités bruyantes

Les activités de bricolage, de rénovation et de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scie mécanique, compresseur, etc.) peuvent nuire à la tranquillité du voisinage.

Afin de limiter les nuisances sonores, un arrêté préfectoral encadre strictement les horaires d'utilisation de ces équipements :

- Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h30 - 19h30
- Samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h - 12h



Depuis le 29 avril 2013, un nouvel arrêté préfectoral actualise la réglementation sur les bruits de voisinage, remplaçant celui en vigueur depuis le 3 juin 2009.

## Environnement

### Labélisation " Territoire engagé pour la nature "

La commune de Monnaie a été renouvelée dans sa labélisation « Territoire engagé pour la nature » pour la période 2025-2027 par le jury régional du 6 février dernier.

Ce label reconnaît les efforts continus de la municipalité pour préserver et valoriser la biodiversité locale, pour mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de l'environnement et mener une sensibilisation pour faire de la biodiversité une cause partagée de tous et toutes.

Ainsi, la réalisation de l'Inventaire de Biodiversité Communale (IBC) a permis d'identifier les enjeux, comme la préservation des mares. C'est dans cette démarche que se sont déroulées, et continueront à l'être, différentes actions : restauration de la mare du parc Baric, plantations de haies champêtres, rendez-vous découvertes.... L'une des prochaines actions s'intéressera aux gîtes des chauves-souris.



## Urbanisme

### Règlement de voirie

Mise en place du règlement de voirie de la commune de Monnaie.

Après une longue attente, le règlement a fait l'objet d'avis des concessionnaires de réseaux. Le Conseil Municipal du 18 Février 2025 a adopté le document officiellement.

Il est donc opposable à toute personne (morale ou physique) qui aurait à intervenir sur les voies publiques et celles du domaine privé de la Commune.

Parmi l'ensemble des dispositions applicables, il faut notamment retenir :

- L'entretien et la propreté du trottoir devant toute parcelle sont à la charge du propriétaire (par exemple le déneigement).

- La sécurisation de tout chantier de voirie ou de réseau vis-à-vis du citoyen est renforcée.

- La réception des travaux sous voiries ou sous trottoirs sera conditionnée par un accord des services techniques, de la Police Rurale ou d'un élu habilité.

- Les arbres remarquables seront particulièrement protégés pendant les travaux à proximité.



### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) aura lieu à Monnaie du lundi 28 avril au mercredi 28 mai inclus.

Le dossier sera consultable en mairie tout au long de cette période. De plus, le commissaire enquêteur sera présent pour deux permanences :

Mardi 29 avril de 14h à 17h, salle Baric

Jeudi 22 mai de 14h à 17h, salle Baric

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à l'une de ces deux permanences, il est possible pour chaque habitant de la Communauté de communes Touraine-Est Vallées, de se rendre aux permanences organisées sur les autres communes. Les dates sont disponibles sur l'arrêté affiché en mairie, sur la commune et sur le site internet.

Le dossier est également consultable, pendant toute cette période, de façon dématérialisée, sur le site : [www.registre-dematerialise.fr/6076](http://www.registre-dematerialise.fr/6076)

Pour toute question, vous pouvez contacter le service urbanisme par téléphone au 02 47 56 19 33 ou par e-mail : [smenard@ville-monnaie.fr](mailto:smenard@ville-monnaie.fr)

## Vie locale

### Un nouveau local pour le Radio-Club !

Le Radio-Club vous accueille désormais dans son nouveau local au plan d'eau de l'Arche.

La municipalité de Monnaie est remerciée d'avoir mis à disposition ce nouveau local de 40m<sup>2</sup> pour créer, préparer et rénover les modèles du club et de ces adhérents.

Les machines nécessaires et le savoir-faire des animateurs à la création de modèles réduits de bateaux et sous-marins sont mis à disposition des adhérents. Initiation à l'électronique embarquée, à la technique et au pilotage.

Petits (à partir de 13-14 ans) et grands peuvent venir pour faire naviguer leurs créations, n'hésitez plus à franchir le pas.

Les membres de l'association sont présents tous les mercredis des semaines impaires et tous les samedis des semaines paires de 14h à 17h30. Le calendrier prévisionnel est affiché sur le local



Contact :  
Laurent JOUBERT (Président)  
06 22 68 23 49 e-mail : [rmcteg@orange.fr](mailto:rmcteg@orange.fr)

## Une naissance sur la commune !

Le 27 novembre 2024, une naissance a eu lieu sur la commune de Monnaie. Félicie est arrivée tout en douceur chez elle, en pleine nuit au coin du feu. Ses parents ont fait le choix d'accoucher à domicile accompagnés d'une sage-femme, comme ils l'avaient fait 4 ans plus tôt pour la naissance de leur aîné Marius, à La Riche.

Toute la famille se porte bien.

